

Ref. IAD25

## Conduite de voiturette : règles de circulation, prévention et gestion des accidents

### OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux ouvriers(ères) d'ESAT/EA de savoir se positionner correctement sur la chaussée lors de leurs déplacements professionnels ou personnels en voiturette.
- ▶ Les préparer à la gestion des priorités en cas d'incidents ou d'accidents (pannes, collisions...).
- ▶ Les sensibiliser aux répercussions éventuelles des situations et comportements à risques (consommation d'alcool, défaut d'entretien...).

### PROGRAMME

- ▶ Les notions fondamentales du code de la route
- ▶ Le risque routier et les accidents de trajet :
  - chargement, alcool, vitesse...
- ▶ Comment se positionner sur la chaussée ?
- ▶ Les points clefs indispensables à étudier lors de l'achat d'une voiturette
- ▶ Les papiers obligatoires et leur utilisation
- ▶ Que faire en cas de panne ou d'accident :
  - sécuriser, alerter... ?
- ▶ Entretien son véhicule



**Méthodes pédagogiques** : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, mises en situation, vidéo  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Ouvriers(ières) d'ESAT/EA  
La maîtrise de la lecture et de l'écriture est facilitante pour ce stage

**Animation** : Intervenant éducatif

**Nombre de participants** : personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 4 jours, soit 28 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.

